

08.11.2013 - 11:00 Uhr

Migros augmentera les salaires entre 0.6% et 1.0%

Zürich (ots) -

Le groupe Migros et ses partenaires sociaux internes et conventionnels (la Commission nationale du groupe Migros, la Société suisse des employés de commerce et l'Association suisse du personnel de la boucherie) sont convenus de procéder à un relèvement de la masse salariale oscillant entre 0.6% et 1.0% au 1er janvier 2014. Dans le prolongement de ces négociations salariales, le salaire brut minimum pour les collaborateurs sans formation professionnelle sera relevé en 2014 à CHF 3'800.00 (x 13).

A cette mesure sera également associée une adaptation des salaires minimums alloués aux collaborateurs au bénéfice d'une formation professionnelle qui atteindra CHF 100.00. Désormais, les collaborateurs au bénéfice d'une formation initiale de quatre, trois ou deux ans toucheront respectivement un salaire brut moyen de CHF 4'200.00, 4'000.00 et 3'900.00 (x 13).

Comme l'évolution du coût de la vie calculée sur un an est négative, les négociations salariales intervenues déboucheront sur un renforcement du pouvoir d'achat des collaborateurs Migros. Le résultat de l'accord passé vaut pour l'ensemble des membres du personnel et branches soumis à la Convention collective nationale de travail du groupe Migros.

Les adaptations de salaires seront fixées pour chaque collaborateur selon la fonction exercée et la performance individuelle.

Depuis 2002, Migros a augmenté les salaires de son personnel de 21.2% en chiffres absolus, soit une hausse de 14.2% en termes réels.

Zurich, le 8 novembre 2013

Fédération des coopératives Migros

Corporate Communications Limmatstrasse 152 Case postale 1766 CH-8031 Zurich Centrale +41 (0)44 277 21 11 Fax +41 (0)44 277 23 33 media@migros.ch www.migros.ch

Contact:

Fédération des coopératives Migros

Urs Peter Naef

porte-parole

tél. 044 277 20 66

urs-peter.naef@mgb.ch

Association suisse du personnel de la boucherie

Giusy Meschi

Directrice

tél. 079 669 69 01

meschi@mpv.ch

Commission nationale du groupe Migros

Alain Montani

président de la Commission nationale

tél. 079 471 26 39

alain.montani@gmnefr.migros.ch

Société suisse des employés de commerce

Karin Oberlin

Responsable Partenariat Social

tél. 078 771 48 09

karin.oberlin@kvschweiz.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100746697> abgerufen werden.